Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP PPB, veuillez visiter :
capppb.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP PPB

EP2 : Qualité des prestations et maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux, partie B

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-PPB-EP2** • Durée : **50 minutes** • Coefficient : **3 pour l'EP2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la situation et des exigences de la prestation (3 questions) **Page 3**

2. Métré des surfaces et préparation de la solution désinfectante (4 questions) **Page 5**

3. Organisation du protocole, prévention et traçabilité (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://capppb.fr/assets/annales/cap-ppb/Qualité des prestations et maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux/2026/CAP PPB - Qualité des prestations et maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et des exigences de la prestation

Dans une chambre de soins du CHU d'Angers, une désinfection terminale est réalisée après la sortie d'un patient atteint d'une infection à norovirus. Il faut analyser le risque biologique, les protections requises et les contrôles de qualité avant la remise à disposition de la chambre.

Question 1.1. Relevez deux éléments de la situation qui conduisent à considérer l'intervention comme une prestation en secteur à risque biologique. Pour chacun, indiquez une conséquence concrète sur l'organisation du travail.

Deux éléments caractérisent le risque biologique et imposent des mesures d'organisation :

1. Le patient sorti présentait une infection à norovirus : considérer les surfaces comme potentiellement contaminées, éviter de toucher son visage et respecter l'hygiène des mains.
2. L'intervention a lieu dans une chambre de soins après le départ du patient : signaler l'intervention et maintenir l'accès contrôlé pendant le traitement et le temps de contact, afin de limiter l'exposition des tiers.

La désinfection terminale doit suivre le protocole prévu pour traiter les surfaces accessibles sans les recontaminer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Norovirus : surfaces potentiellement contaminées. Chambre de soins : intervention signalée et accès contrôlé pendant le traitement et le temps de contact.

Question 1.2. À partir du DT 3, indiquez deux équipements de protection individuelle nécessaires pour cette intervention et associez à chacun le risque contre lequel il protège.

Le DT 3 indique les EPI à utiliser selon les risques de l'intervention. Les protections et leur rôle sont :

Équipement	Risque contre lequel il protège
Gants adaptés	Contact des mains avec des surfaces potentiellement contaminées
Protection oculaire	Projection de produit, notamment pendant la préparation

La protection oculaire est requise lors de la préparation. Les gants limitent le contact avec les surfaces ; ils ne remplacent pas l'hygiène des mains, qui doit également être respectée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Gants adaptés : contact avec des surfaces potentiellement contaminées. Protection oculaire : projections de produit, notamment pendant la préparation.

Question 1.3. Indiquez deux contrôles à effectuer pour vérifier la qualité de la prestation avant la remise à disposition de la chambre. Pour chaque contrôle, précisez l'élément à observer ou à renseigner.

Avant la remise à disposition, contrôler à la fois l'état des surfaces traitées et le respect des conditions d'application. Les éléments à vérifier sont :

- **Surfaces :** absence de souillure visible et couverture de toutes les surfaces prévues par le protocole.
- **Temps de contact et traçabilité :** surface maintenue humide pendant les 5 minutes prescrites ; heures de début d'application et de fin du temps de contact consignées.

La chambre reste à accès contrôlé jusqu'à la fin du temps de contact.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surfaces sans souillure visible et entièrement couvertes ; maintien humide pendant 5 minutes et heures de début et de fin consignées.

2. Métré des surfaces et préparation de la solution désinfectante

La chambre est rectangulaire et comprend des surfaces au sol et hors sol à traiter. À partir des dimensions, de la consommation du produit, de sa dilution prescrite et de son temps de contact, il faut effectuer les calculs nécessaires à la préparation et à l'application de la solution.

Question 2.1. Calculez la surface du sol de la chambre avec la formule S = L × l. Ajoutez les surfaces hors sol à traiter et donnez la surface totale de l'intervention en m². Faites apparaître la formule, les unités et un résultat arrondi de manière adaptée.

La chambre étant rectangulaire, sa surface au sol est **S = L × l = 4,20 m × 3,60 m = 15,12 m²**. Les surfaces hors sol accessibles prévues au DT 1 représentent 4,88 m². On les additionne à la surface du sol : **15,12 m² + 4,88 m² = 20,00 m²**. Les équipements exclus du métré ne sont pas ajoutés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface au sol : **15,12 m²**. Surface totale à traiter, hors sol compris : **20,00 m²**.

Question 2.2. À partir de la consommation indiquée au DT 2, calculez le volume de solution prête à l'emploi nécessaire pour traiter la surface totale. Convertissez le résultat en millilitres et faites apparaître la formule et les unités.

Calcul	Résultat
Surface totale × consommation	20,00 m² × 25 mL/m²
Volume nécessaire	500 mL
Conversion en litres	0,500 L

Les unités de surface se simplifient : le résultat est bien un volume en millilitres. Ce volume correspond à la quantité estimée pour traiter les 20,00 m². Il est inférieur au volume minimal de préparation imposé au protocole, qui est de 2,00 L.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir **500 mL** de solution prête à l'emploi pour couvrir la surface totale estimée.

Question 2.3. Le protocole impose de préparer au minimum 2,00 L de solution. Calculez le volume de produit concentré nécessaire selon la relation Vp = d × Vs, où d est la dose de concentré par litre et Vs le volume de solution préparée. Donnez le résultat en millilitres en faisant apparaître la formule et les unités.

La dose est de **20 mL de concentré par litre** et le volume minimal de solution à préparer est **2,00 L**. Avec la relation fournie : **Vp = d × Vs = 20 mL/L × 2,00 L = 40 mL**. Les litres se simplifient, ce qui donne un volume de concentré en millilitres. Préparer la solution dans un récipient propre, identifié et adapté.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mesurer **40 mL de concentré** pour préparer le volume minimal prescrit de **2,00 L**.

Question 2.4. La solution est appliquée à partir de 10 h 15 et le temps de contact indiqué au DT 2 est de 5 minutes. Déterminez l'heure à laquelle ce temps de contact est atteint. Indiquez pourquoi il faut respecter ce délai avant l'essuyage ou la remise à disposition de la surface.

Le temps de contact commence à l'application, à **10 h 15**. En ajoutant les **5 minutes** prescrites, il est atteint à **10 h 20**.

- Maintenir les surfaces humides pendant toute cette durée, conformément au DT 2.
- Ne pas essuyer ni remettre la chambre à disposition avant l'échéance : l'activité virucide est documentée dans les conditions d'emploi de la fiche produit, dont le temps de contact fait partie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fin du temps de contact : **10 h 20**, surface maintenue humide jusque-là.

3. Organisation du protocole, prévention et traçabilité

Le candidat doit ordonner les étapes d'une désinfection terminale, puis compléter les éléments de traçabilité de l'intervention. Les choix doivent respecter le protocole, les protections contre les risques et les consignes du produit, notamment l'interdiction de le mélanger à un autre produit.

Question 3.1. Complétez le DR 1 en ordonnant les étapes proposées afin d'obtenir un protocole opératoire cohérent, de la préparation à la remise à disposition de la chambre.

L'ordre commence par la sécurisation de l'accès et la lecture du protocole, puis la préparation du matériel, des EPI et de la solution dosée. Réaliser ensuite le nettoyage-désinfection sans recontaminer les surfaces. Après l'application, maintenir les surfaces humides pendant les 5 minutes de contact. Contrôler la prestation et renseigner la traçabilité avant de retirer les EPI selon la procédure et de réaliser l'hygiène des mains.

DR 1 complété : ordre des étapes

	Incompatibilité chimique	Ne jamais mélanger le désinfectant avec un autre produit
5	Gestion des déchets	Trier et évacuer selon la procédure locale ; ne pas rejeter de concentré dans l'environnement
2	Contrôle qualité	Vérifier l'absence de souillure visible, la couverture des surfaces prévues, le respect du temps de contact et la traçabilité
6	Traçabilité minimale	Noter la date, la zone traitée, l'identité de l'intervenant, le produit utilisé et les heures d'application et de fin du temps de contact

Extrait des consignes applicables à l'intervention

1

3

4

✓ RÉPONSE À RETENIR

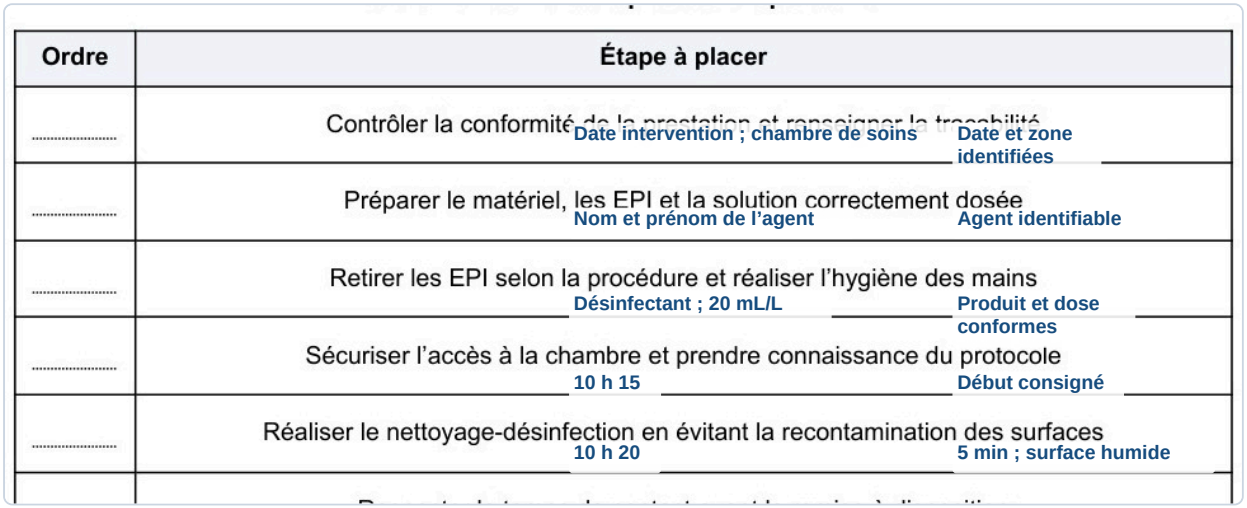
Lignes du DR 1, dans l'ordre affiché : 5, 2, 6, 1, 3, 4. Terminer par le retrait des EPI et l'hygiène des mains.

Question 3.2. Complétez le DR 2 en précisant les informations de traçabilité à enregistrer et un critère de conformité associé à chaque information.

La date et l'identité sont à compléter au moment de l'intervention. La zone traitée est la chambre de soins. Enregistrer le désinfectant prévu et sa dilution prescrite, puis les heures réelles d'application et de fin de contact. Pour cette intervention, le début est fixé à 10 h 15 et la fin du contact à 10 h 20, avec la surface maintenue humide pendant les 5 minutes requises.

Information	Donnée à enregistrer	Critère de conformité
Date et zone traitée	Date de l'intervention ; chambre de soins	Date renseignée et zone identifiée
Identité de l'intervenant	Nom et prénom de l'agent	Intervenant identifiable
Produit utilisé et dilution	Désinfectant de surface prévu ; 20 mL/L	Produit prescrit et dosage conforme
Heure de début d'application	10 h 15	Heure de début enregistrée
Heure de fin du temps de contact	10 h 20	5 minutes écoulées ; surface maintenue humide

DR 2 complété : traçabilité et critères



✓ RÉPONSE À RETENIR

Tracer la date, la zone, l'intervenant, le produit et sa dilution, le début à 10 h 15 et la fin du contact à 10 h 20.

Question 3.3. Un collègue propose de compléter le pulvérisateur avec un autre produit pour « renforcer » l'action désinfectante. Indiquez la conduite à tenir et justifiez votre réponse à partir des consignes du DT 2 et des risques chimiques du DT 3.

Refuser le mélange et ne pas compléter le pulvérisateur avec un autre produit. Le DT 2 interdit tout mélange et impose de respecter la dilution prescrite, dans un récipient propre, identifié et adapté. Le DT 3 signale le risque d'incompatibilité chimique. Si un mélange accidentel a déjà eu lieu, interrompre l'activité, ne pas utiliser la solution et appliquer la conduite prévue par le protocole de l'établissement et la fiche de données de sécurité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ne jamais mélanger les produits. Utiliser le désinfectant prescrit à la dilution prévue et signaler tout mélange accidentel.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette partie écrite de l'EP2 du CAP Propreté et prévention des biocontaminations, session 2026, porte le code 26-CAP-PPB-EP2. D'une durée de 50 minutes et de coefficient 3 pour l'EP2, elle est notée sur 20 points. Elle évalue l'analyse des risques, les calculs de surface et de dilution, l'organisation d'une désinfection terminale après une infection à norovirus et la traçabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface totale à traiter est la surface du sol, calculée par S = L × l, additionnée aux surfaces hors sol prévues.
- Le volume de solution nécessaire se calcule en multipliant la surface totale par la consommation en mL/m².
- Le volume de concentré se calcule par Vp = d × Vs, avec la dose en mL/L et le volume préparé en litres.
- Le temps de contact est de 5 minutes et la surface doit rester humide pendant toute cette durée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les formules, les unités et des résultats arrondis de manière adaptée pour les calculs professionnels.
- Sécuriser l'accès à la chambre et le maintenir contrôlé pendant le traitement et le temps de contact.
- Ne jamais mélanger le désinfectant avec un autre produit et le préparer dans un récipient propre et identifié.
- Tracer la date, la zone, l'intervenant, le produit, l'heure de début et la fin du temps de contact.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la surface totale de la chambre à traiter ?

Calculez d'abord la surface au sol en multipliant la longueur par la largeur, exprimées en mètres. Ajoutez ensuite les 4,88 m² de surfaces hors sol indiqués dans le dossier. La surface totale s'exprime en mètres carrés.

Q : Comment déterminer la quantité de désinfectant concentré à préparer ?

Multipliez la dose prescrite de 20 mL par litre par le volume de solution préparé en litres. Pour le volume minimal de 2,00 L, le calcul s'effectue avec Vp = d × Vs et le résultat s'exprime en millilitres.

Q : Quel est le barème de la partie B et la calculatrice est-elle autorisée ?

La partie B est ramenée à 20 points : 6 points pour la partie 1, 8 pour la partie 2 et 6 pour la partie 3. Le sujet indique que l'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Q : Quels critères de conformité faut-il vérifier avant la remise à disposition ?

Vérifiez l'absence de souillure visible, la couverture des surfaces prévues, le respect du temps de contact et la traçabilité. La surface doit rester humide pendant les cinq minutes et l'accès doit rester contrôlé durant le traitement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capppb.fr/assets/annales/cap-ppb/Qualité des prestations et maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux/2026/CAP PPB - Qualité des prestations et maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP Propreté Prévention Biocontaminations : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.